



Editorial

Le jeudi 23 octobre 2003, jour du lancement du téléphone portable de type G.S.M., a constitué un moment mémorable pour le pays. Les investissements réalisés par la Société Nationale des Postes et Télécommunications ont permis de désenclaver l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, tout comorien peut téléphoner de n'importe quel point du pays à n'importe quel point du globe. Le téléphone, le fax, l'Internet, le web et ses divers services constituent des outils formidables pour les opérateurs économiques. Les facilités de communication rendues possibles par ces énormes investissements de près de 4 milliards de F.C. et financés à 100% sur fonds propres de la S.N.P.T. ne tardent pas à donner les efforts économiques attendus. Le boum de la téléphonie a déjà engendré plusieurs emplois directs et indirects.

Si les comoriens se félicitent des avancées de la société nationale du téléphone, le gouvernement de l'Union a annoncé d'autres batailles économiques. L'énergie, les infrastructures aéroportuaires et l'enseignement supérieur avec l'ouverture de la toute nouvelle Université des Comores pour ce mois de novembre, ce mois de Ramadan, cette période de la Baraka verra la concrétisation de deux grands chantiers : la première bonne nouvelle provient de la compagnie nationale de l'eau et d'électricité MA-MWE. Avec l'acquisition de plusieurs nouveaux groupes électrogènes, la MA-MWE va pouvoir répondre aux besoins énergétiques de la population. Désormais les coupures électriques et les délestages incessants vont faire partie du passé. L'économie qui a tant souffert de l'énergie électrique va pouvoir se relancer.

La deuxième bonne nouvelle est l'ouverture annoncée pour ce mois de novembre 2003 de l'Université des Comores. Cette date historique pour l'enseignement supérieur comorien verra le recrutement de près de mille jeunes bacheliers dans les diverses filières universitaires. Cette heureuse réalisation va réduire considérablement la dépendance des Comores vis à vis des universités étrangères. La formation des cadres permettra d'offrir à l'ensemble des secteurs de l'économie, les ressources humaines dont ils auront besoin.

Le secteur des transports et du tourisme qui fait partie des stratégies économiques du gouvernement va enregistrer, lui aussi, des investissements considérables.

Il s'agit de la reconstruction et de la modernisation de l'Aéroport International Moroni-Hahaya. Ce projet va permettre, plus qu'aujourd'hui, l'ouverture des Comores sur le monde. Il permettra également le développement du tourisme et des transports aériens.

Fidèle à ses engagements, le gouvernement de la République de Chine va accompagner les autorités nationales dans la réalisation de ce chantier.

Le ramadan, le mois de la baraka nous oriente sur le bon chemin du combat pour le développement économique et pour la lutte contre la pauvreté.

Mbaé TOIMIMOU

La SNPT, une Société qui va de l'avant

Avec l'arrivée du téléphone portable, les Comores font un grand pas dans l'utilisation des NTIC. Un grand bravo à la SNPT qui a mis la main à la poche pour réaliser ce projet et qui vient de mettre en place par ailleurs la banque postale pour mieux répondre aux besoins de ses clients



Dans ce numéro

- L'Editorial 1
- Rubriques des experts 2
- Echos UCCIA 3 - 4
- Le dossier du mois 5
- Interview du Coordinateur de la COMACO 6
- Opportunités d'affaires 8

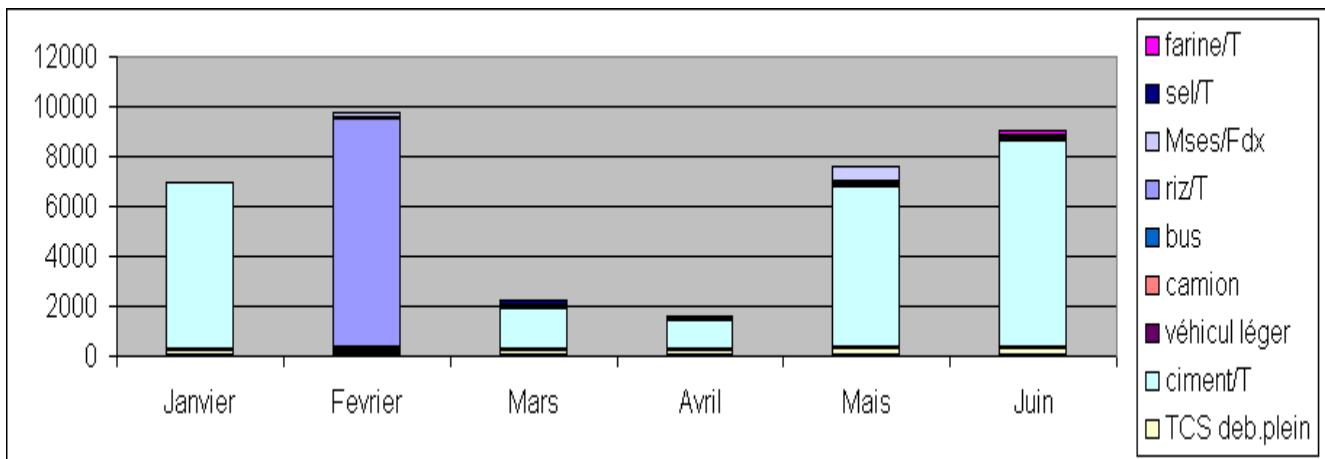
Centre de documentation de l'UCCIA

Ouvert au public

*du lundi au jeudi, de 8h 30 à 14h 30
vendredi et samedi, de 8h 30 à 11h30*

Données Statistiques 1er Semestre 2003

Marchandises	Conteneurs débarqués	ciment/T	véhicules légers	camions	bus	riz/T	Fardeaux	sel/T	farine/T
Périodes									
Janvier	246	6715	11	2					
Février	149		151	12		9225	184		
Mars	209	1700	59	7			12	244	
Avril	226	1250	15				109		
Mai	340	6484	125	7			607		
Juin	346	8302	160				7		198
Total	1516	24451	521	28		9225	919	244	198



Sources : Chambre de commerce de Moroni

Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI)

Début décembre 2003, les dirigeants du monde se retrouveront à Genève pour la première phase du SMSI. Pour Koffi Anan, Secrétaire Général de l'ONU, principal initiateur du SMSI, il s'agit de sensibiliser l'opinion mondiale sur la révolution induite par les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC, SIM en comorien, Swanaan za Informatik na Mawaswiliyano), d'éveiller les consciences sur les enjeux en termes de développement et de pousser les pays, en premier lieu ceux du Sud qui accusent un retard certain, à adopter des stratégies d'insertion des SIM pour accélérer leurs progrès économiques et sociaux. Nombre de pays ont rebondi sur l'opportunité pour mobiliser les énergies nationales et des ressources

internationales pour poser les jalons de leur développement. Certains petits Etats insulaires suivent le mouvement avec esprit de suite. Ainsi Maurice construit une cybercité qui attire l'attention, pour sa part le modeste Cap Vert est entrain de relier ses innombrables îles avec de la fibre optique et sur cette base, informatise son administration. Force est de constater que les Comores traînent les pieds. Aucune initiative d'envergure n'a été prise à l'occasion du SMSI, la conférence sur la Société de l'Information organisée à l'occasion de la dernière journée internationale de la francophonie n'a pas reçu d'écho et les responsables du pays n'ont pas bougé. Il est urgent pour ceux qui ont les rennes du pays de mesurer le fossé qui nous

sépare du monde. Pendant que dans les autres pays, l'usage d'Internet se banalise nous en sommes à considérer l'ordinateur comme un joujou pour privilégiés, pendant qu'ailleurs les administrations et les entreprises se dotent de système d'information ouvert, communicant, nous en sommes à utiliser l'ordinateur comme machine à taper, etc. Après être passé à coté de la « révolution industrielle » faute d'absence de base économique, allons nous rater la révolution des SIM par absence de sens de responsabilité. Si les choses restent en l'état, il y a fort à parier que les générations suivantes nous maudiront.

Idriss MOHAMED
Comores Informatique

2003, année faste pour la vanille comorienne

La campagne vanille 2003 mérite de rentrer dans les annales. La filière bénéficie d'une période faste de son histoire ;

La vanille comorienne profite d'une conjoncture positive engendrée par la baisse de l'offre des principaux pays concurrents des Comores, en l'occurrence Madagascar qui est le premier producteur mondial.

La production de ce pays est estimée à moins de 400 tonnes en 2003 alors que ses capacités de production dépassent les 1800 tonnes.

Cette situation est une aubaine pour l'ensemble de la filière comorienne. Le prix du Kilo à l'export a connu cette année une croissance significative de plus de 150% par rapport à l'année 2002. A l'heure actuelle ce prix avoisine les 500 euros alors qu'il a plafonné à 200 euros l'année dernière. Quant aux prix de la vanille verte elle a dépassé les 20 000 FC le kilo. Cette année les professionnels évaluent la valeur de transaction de la vanille verte entre 4 à 5 milliards de francs comoriens quant aux recettes en devise ils doivent tourner autour de 12 milliards de nos francs soit environ 80% du budget de l'Etat.

Bien que la production comorienne a diminué de plus de 30% entre 2002 et

2003 passant de 120 tonnes à 80 cela n'entache pas l'euphorie des intervenants de la filière. Ces derniers sont repartis en trois catégories : les producteurs ; les préparateurs (dont le nombre est estimé à 250) et les exportateurs ; (12 officiels).

Ce phénomène peut inciter plus d'un à intégrer cette filière. Cependant sachez qu'il existe des exigences que cela soit au niveau des préparateurs comme pour les exportateurs. Le leitmotiv est l'expérience.

Pour le préparateur une maîtrise des techniques de préparation ; la possession d'un magasin et le matériel approprié ainsi que la connaissance des notions commerciales de base, sont des éléments indispensables.

Pour ce qui est de l'exportateur les conditions requises sont les suivantes : Justifier d'une expérience significative dans la filière ; être inscrit au registre du commerce, s'acquitter de la patente, avoir un magasin et être capable d'exporter au minimum 1 tonne de vanille.

Concrètement ce dispositif est matérialisé par le paiement d'une vignette, l'acquisition d'un quitus fiscal et d'une fiche statistique.

Notons que les taxes à l'export sont estimées à 20 euros le kilo.

A l'instar d'autres pays insulaires similaires des Comores, les recettes de la vanille devraient contribuer à l'investissement dans d'autres secteurs, porteurs moins vulnérables aux aléas des conjonctures économiques mondiales. La vanille devrait être le catalyseur du développement à l'exemple de la canne à sucre à l'île Maurice.

Les prévisions pour l'année 2004 prévoient un redressement des indicateurs. Madagascar qui connaît une chute libre de sa production depuis la catastrophe naturelle de 1999 annonce une reprise à partir de l'année prochaine et prévoit une production de 2000 tonnes.

Des pays comme l'Inde, la Chine ou le Mexique annonce leur entrée dans le peloton des exportateurs de vanille à partir de 2004. ce phénomène entraînera un partage du marché déjà restreint suite à la concurrence de la vanille de synthèse.

Face à cette situation imprévisible, les producteurs Comoriens devraient s'atteler à offrir un produit de première qualité et s'orienter vers la production de vanille bio.

Moinahadidja BOINA

Formation des commerçants à l'UCCIA

Ça bouge à l'UCCIA ! Depuis le 18 septembre 2003, 24 chefs d'entreprise suivent une formation en techniques de commercialisation. Cette formation, organisée en partenariat avec l'OFTP est assurée par les cadres de la Chambre de Commerce. L'objectif général de la formation est de familiariser les commerçants avec les notions de bases en environnement économique et commercial afin de leur permettre de mieux exercer leurs activités commerciales. Le programme des cours est composé de quatre modules :

1. L'entreprise et son environnement :

Il s'agit ici de faire découvrir aux stagiaires les différents intervenants

d'une entreprise, les formalités nécessaires pour la création d'une entreprise aux Comores, la différence entre un grossiste et un détaillant etc.

2. L'étude de marché : dans ce cours, les stagiaires apprennent les éléments permettant d'analyser quantitativement et qualitativement un marché c'est à dire l'offre et la demande réelle d'un produit ou d'un service.

3. la démarche marketing : ce module a pour objectif d'inculquer aux commerçants un nouvel état d'esprit de réceptivité vis à vis du marché pour privilégier les besoins et les réactions des consommateurs en développant la créativité tout en saisissant les opportunités.

4. L'approvisionnement / gestion des stocks : dans une entreprise, l'approvisionnement consiste en la recherche des fournisseurs, l'obtention des prix les plus bas, le maintien d'un niveau minimum de stock. Une bonne gestion des stocks favorise et facilite les ventes et améliore le service de la clientèle.

A la fin de la formation les commerçants auront acquis les techniques de commercialisation de base. Ils seront capables d'identifier les atouts leur permettant de mieux vendre sur le marché local et seront à même de bien conduire leurs affaires, source d'une augmentation de la rentabilité financière.

Rahma ISMAEL

L'UCCIA cède la gestion des magasins et des terre - pleins à la Comaco

Depuis les années 50, la Chambre de Commerce avait la charge de la gestion des terre-pleins et des magasins portuaires. La loi n°91/02/AF, dans son article 5 a confirmé la concession par l'Etat, des magasins et leurs terre - pleins dans l'enceinte portuaire à la Chambre de Commerce.

Dans le cadre de la privatisation de certaines sociétés publiques, l'Etat a signé un contrat de concession avec la société Mer Austral qui mettait fin à la présence de la Chambre de Commerce dans le port. Pour la Chambre, cette concession posait certains problèmes : la survie de l'Institution, le volet social et le passif.

Il en ressort que la mise en concession par l'Etat des activités de magasinage et assurance portuaire allait priver l'Institution de sa principale source de financement, de même que le problème du personnel qui doit être indemnisé et recruté par le repreneur.

Durant son exercice, la Chambre de Commerce a pris des engagements (emprunt au BDC, contrat de sous-traitance, contentieux, etc...)

Les responsables de la Chambre de Commerce ont sollicité le concours des pouvoirs publics pour honorer ces engagements. Plusieurs options ont été examinées parmi lesquelles la signature par la Comaco, le ministre des Finances et la Chambre de Commerce d'un protocole d'accord qui prévoit le règlement de l'ensemble des sujets (indemnisation, recrutement, passif.)

Une commission de suivie composée d'un représentant du ministère des finances, du conseil législatif, de l'inspection de travail, de la Comaco, d'un responsable de la Chambre de Commerce et d'un représentant du personnel de la CCIA a été mis en place. L'objet de cette commission est de veiller au respect de ladite protocole. En attendant l'indemnisation du personnel

technique du port, le protocole a prévu une période de transition.

Pendant cette période, la Chambre de Commerce assure l'administration du personnel (paiement des salaires, discipline).

La Comaco assure la supervision c'est-à-dire le fonctionnement des opérations sur le terrain.

Il est à noter que contrairement à ce que pensent certains, la Chambre de Commerce a au-delà de son activité portuaire d'autres activités à savoir : la formation, la promotion commerciale, l'appui aux opérateurs économiques, l'information économique etc.

Espérons que les engagements pris par l'ensemble des partenaires seront respectés par chaque partie et que ce transfert se réalisera dans les meilleures conditions possibles pour que nous évitions toute dérapage dans cette enceinte portuaire hautement stratégique

Faouzi BARWANE

Boum dans le secteur du négoce

Aujourd'hui, le négoce occupe près de 70% des entreprises créées ces dernières années aux Comores. Si les années 80 ont vu l'émergence d'entreprises individuelles, de type familial se contentant dans la satisfaction de la demande locale, les années 90 ont marqué un tournant dans l'économie comorienne. Les réformes macro - économiques qu'a connu le pays durant cette période ont entraîné l'émergence d'initiatives modernes. Le Programme d'Ajustement Structurel mis en œuvre par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International a incité plusieurs personnes à quitter la fonction publique pour s'installer dans le privé. Depuis, et jusqu'à nos jours, l'on constate la création de plusieurs unités économiques ainsi que la prolifération d'un secteur informel qui constitue un véritable obstacle pour le secteur formel. Par ailleurs, si l'on en croit les statistiques fournies lors des dernières assises sur l'élaboration du Document de Stratégie nationale de Réduction de la Pauvreté, il y aurait près de 1750 micro - entreprises informelles, employant environ 5000 personnes aux Comores. Le négoce

international occuperait 68% de ces unités économiques, 23% pour le secteur des services et 9% pour les entreprises productrices.

Quant au secteur formel, 165 sociétés ont été créées en 2000 à N'gazidja, 219 en 2001, soit une augmentation de plus de 25%, et près de 270 en 2002. Du 1^{er} janvier 2003 à fin octobre 2003, le Service chargé du registre de commerce et des sociétés auprès du Greffe du Tribunal de Moroni a immatriculé 284 sociétés, toutes catégories confondues. Ces chiffres laissent croire que le secteur privé comorien attire les investisseurs. Le secteur du négoce international, les sociétés de fabrication de matériaux de construction (agglos), les entreprises dont les activités sont basées sur les prestations de services (transit, assurances, cybercafé, restauration ...) et sur l'enseignement privé ne cessent d'émerger.

Notons que la Chambre de commerce de Moroni a enregistré 113 nouveaux membres en 2001, 94 en 2002 et 103 durant la période allant du 1^{er} janvier 2003 au 4 octobre 2003. Le négoce international attire toujours beaucoup de

promoteurs avec près de 89% en 2001, 91% en 2002 et 79% au 4 octobre 2003.

Cependant, pourquoi la majorité des promoteurs comoriens s'intéresse - t - elle au négoce international ? Les raisons sont multiples. D'abord, pour le comorien, faire des affaires c'est explorer le monde. Acheter pour vendre. C'est ainsi que plus de 75% des produits consommés sur place viennent de l'étranger. Ensuite, investir dans le négoce s'avère moins coûteux que dans d'autres secteurs comme la transformation, la production ou l'hôtellerie bien que certaines initiatives commencent à se concrétiser ces derniers temps, avec notamment la création d'une société de fabrication de produits laitiers à Moroni ou la réouverture prochaine de l'hôtel Galawa. Il est important de rappeler que nous ne devons pas nous contenter seulement du négoce si l'on veut vraiment développer ce pays. Des secteurs comme l'agriculture, l'agroalimentaire, la pêche, l'artisanat industriel, le tourisme doivent aussi mériter notre attention car ce sont des secteurs encore inexploités où l'on peut gagner énormément.

Andhumdine ATHOUMANI

La S.N.P.T, une société qui va de l'avant

Avec l'arrivée du téléphone portable, les Comores font un grand pas dans l'utilisation des NTIC. Un grand bravo à la SNPT qui a mis la main à la poche pour réaliser ce projet et qui vient de mettre en place par ailleurs la banque postale pour mieux répondre aux besoins de ses clients

Dans le monde où nous vivons, l'informatique et les nouvelles technologies de l'information et de la communication s'imposent à l'économie moderne. Aujourd'hui, toutes les sociétés et établissements publics dignes de ce nom se lancent dans la course à la modernisation.

L'automatisation des tâches, la recherche de la rentabilité, l'amélioration de la qualité des services offerts, les questions de performance, de formations et de recyclages des hommes et des femmes de l'entreprise, la création de richesse et la recherche de profits, bref l'ambition, le goût du risque, le sens de l'anticipation sur les besoins et les désirs des clients constituent quelques idées devant animer toute direction de société publique ou privée.

La SNPT demeure un repère où les méthodes de gestion intègrent les règles d'économie de marché. Et les deux derniers projets en cours de réalisation illustrent formidablement cette situation. Je veux parler du téléphone cellulaire « le portable » et de la banque postale « le centre financier de la SNPT ».

le téléphone portable

Depuis plus de cinq ans, la société nationale du téléphone a entrepris un vaste chantier de modernisation et de généralisation du téléphone fixe sur l'ensemble du territoire.

Des importants investissements ont été consacré à ce grand pari, celui de rapprocher les îles entre-elles, les villes et villages, les familles.

Aujourd'hui, le téléphone fixe est partout. Toutes les campagnes et les localités sont pourvues de ce moyen de communication.

Grâce à ce bijou, les Comores s'ouvrent au monde entier.

Pour réaliser ce vaste chantier, la SNPT a investi 3,7 milliards de nos francs.



Oumara Mgomri, D.G de la SNPT

Malgré ces efforts immenses et la mobilisation de tous les capitaux, la demande en matière de téléphone reste élevée. Et les exigences de qualité de service, la recherche d'outil de communication performante utilisant les nouvelles technologies de la télécommunication, toutes ces interrogations ont orienté les investissements de la SNPT vers la mise en oeuvre du téléphone portable.

Le HURI, va coûter un peu moins de 4 milliards de francs comoriens.

Le HURI c'est le nom du portable, en comorien cela signifie « liberté ». Au départ le projet devait se réaliser avec l'apport des capitaux multinationaux libyens, comoriens et français avec une technologie chinoise qui devait coûter plus de 8 millions de francs comoriens.

Ce montage financier a rencontré des problèmes de mise en oeuvre. Les trois promoteurs du projet n'ont jamais pu s'entendre. Après cet échec, la SNPT a re-orienté ses réflexions sur le portable.

Avec l'appui du gouvernement des Comores qui a dû renoncer à ses dividendes et aux autres impôts sur le bénéfice, la SNPT a pu réaliser le projet.

Le téléphone portable est désormais une réalité depuis ce mois d'octobre 2003.

Ce projet a coûté plus de 3,7 millions de francs comoriens. Il s'est réalisé sur fonds propres. La bonne santé de

l'entreprise de téléphonie a permis cette opération qui va coûter plus de cent fois moins cher par rapport au projet multinational qui représentait plus de huit Milliards de francs - on passe du double au simple. Le jeu en valait la chandelle.

L'équipe de rédaction d'Interface souhaite plein succès à HURI, ce nouveau symbole de liberté qui va sûrement révolutionner les méthodes de travail et favoriser la création d'un environnement favorable au développement économique.

En plus du projet HURI, la SNPT diversifie ses services et les ambitions ne manquent pas.

Une banque postale

Le système financier comorien souffre du retard de modernisation et d'adaptation au développement de l'économie et à la demande de la population.

Le monde dans lequel nous vivons où toutes les transactions commerciales, tous les paiements se font par voie bancaire, la quasi-totalité des employés des Comores, du secteur public comme du secteur privé ignorent ces modes de paiement. Tout paiement se fait au comptant.

A chaque paiement de salaire, tous les agents, employés de l'état et autres retraités font la queue devant les guichets du trésor public. On quitte son lieu de travail plusieurs jours durant pour tenter de toucher son salaire. Cela n'est pas un acte d'abandon de poste, c'est une obligation professionnelle !

Cette masse d'argent qui s'évalue à plus de 700 millions de francs échappe au circuit bancaire.

Chaque mois et à chaque paiement, ces sommes d'argent fuient l'épargne nationale. Le circuit financier s'affaiblit et les déséquilibres budgétaires suivent.

(la suite en page 7)

« L'activité économique est en croissance. Ce qui est un bien pour le pays, mais un problème pour le périmètre portuaire tant que celui-ci ne sera pas organisé pour répondre à cette évolution »

Avant la passation officielle des activités de magasinage à la COMACO, son Coordinateur Edouard Gallet a accordé un entretien à Interface dans lequel il réaffirme son intention de recruter le personnel portuaire de la CCLA après la période transitoire.

Interface : L'actualité, c'est la cession des activités de magasinage par la CCIA à la Comaco, êtes-vous satisfait de l'issue de ce dossier ?

EG : A ce jour, l'avancement de ce dossier est bien engagé. Nous espérons que les bonnes volontés vont prendre le dessus et permettront de finaliser ce dossier dans les meilleures conditions.

Interface : Le personnel du port de la CCIA est inquiet de son avenir avec la Comaco comme employeur. Pensez-vous que son inquiétude est fondée ?

EG : Le personnel de la CCIA se pose des questions sur son avenir et cela est tout à fait normal, compte tenu de l'information dont ils ont fait l'objet depuis l'arrivée de la Comaco au port de Moroni.

Il n'en reste pas moins que si la Comaco était un mauvais employeur, cela se saurait et nous aurions eu, depuis longtemps, des grèves et autres mouvements sociaux sur le port : ce qui n'a jamais été le cas.

Les employés de la CCIA peuvent donc être tranquilles quant à leur intégration à la Comaco, si de leur côté, ils montrent leur volonté de bien travailler et de faire avancer les choses.

Interface : Parmi les raisons que vous avez avancées pour justifier le non investissement sur le site portuaire de Moroni, c'est votre absence d'activités à Anjouan et à Mohéli, prévue pourtant dans le contrat de concession. Où en êtes-vous à ce sujet ?

EG : Concernant les cahiers de charge du contrat de concession, nous avons respecté, même au-delà de celui-ci, l'achat d'engins de manutention. Nous

nous efforçons de respecter ce dernier, tout comme le fait le Gouvernement et nous pouvons même annoncer la venue prochaine de nouveaux matériels neufs, non compris dans le cahier des charges, mais indispensables au service portuaire que nous devons apporter.

Concernant Anjouan, le problème de notre absence de la manutention et du magasinage du port de Mutsamudu, est au delà de quelconques problèmes de cahier des charges. Il est relatif à une différence de vue politique entre le Gouvernement de l'île et celui de l'Union.

Pour Mohéli, les choses sont différentes. Nous souhaitons finaliser notre installation au port de Moroni, avant de nous lancer dans une opération importante comme le port de Mohéli. En effet, ce port est complètement inadapté aux exigences de manutention portuaire. Nous devons apporter, non seulement du matériel, mais également trouver des solutions pouvant permettre l'accostage de navires porte conteneur.

Interface : Pourquoi la Comaco continue-t-elle à utiliser les boutres alors que la filière a été indemnisée et est appelée à disparaître pour être remplacée par des chalands ?

EG : Les boutres ont été indemnisés au même titre que les gens de la SOCOPTRAM, au même titre, également, que devait l'être les gens de la CCIA.

Conformément au contrat de concession, nous avons amené des chalands, dans l'espoir de pouvoir remplacer les boutres. La décision de détruire les boutres ou de leur donner d'autres activités, ne relève pas de la Comaco. Il faut savoir, que les personnels utilisés par les boutres, peuvent être utilisés, au même titre, par les chalands.

Interface : Il y a un problème de saturation portuaire. Comment comptez-vous réorganiser les services pour résoudre cela ?

EG : La saturation portuaire se pose à deux niveaux : Le premier concerne le stationnement des marchandises au niveau du port. Ce problème ne pourra être résolu que par un magasinage payant, obligeant les importateurs à limiter ce stationnement dans le même temps.

Le second réside dans le fait qu'il y a plus de navires touchant Moroni. Ceci signifie que l'activité économique du pays est en croissance. Ce qui est un bien pour le pays, mais un problème pour ce périmètre portuaire tant que celui-ci ne sera pas organisé pour répondre à cette évolution. Le manque de place chronique sur le port pourrait facilement être résorbé, si un magasinage digne de ce nom, était mis en place.

Interface : Les infrastructures de manutention semblent vétustes et inadaptées par rapport à l'évolution du trafic. Comment comptez-vous remédier à cette situation ?

EG : Les infrastructures portuaires ont été mises en place selon les facteurs économiques et techniques d'une époque. Ces facteurs ont évolué, mais les infrastructures, non. L'évolution du marché, la désorganisation chronique, la mise en avant de certains intérêts personnels, ont fait que ce port se trouve dans une situation critique. Il ne faut pas oublier que par ce port, transitent environ 400 conteneurs par mois. La surface des terre-pleins, est largement suffisante pour gérer ce volume. A la condition, bien sûr, que tout suive derrière, entre autre, la gestion du magasinage.

Si les conditions d'exploitation de ce port restent les mêmes, nous pourrions avoir

des terre-pleins ayant une surface double ou triple, les problèmes seraient exactement les mêmes que maintenant.

Interface : A quand la séparation de la circulation inter-îles et internationale ?

EG : La séparation du port en deux parties, est toujours à l'ordre jour. Depuis un an et demi que nous demandons celle-ci, nous avons toujours rencontré des difficultés qui, d'ici quelques semaines, devraient être levées.

Interface : Les opérateurs économiques semblent craindre un surcoût de vos futurs frais de magasinage au moment où ils sont critiques sur vos coûts de manutention. Allez-vous instaurer une politique tarifaire attractive ?

EG : Jusqu'à ce jour, les frais de magasinage étaient formés d'une taxe unique à 1% et ce, quelque soit la durée de stationnement. La situation actuelle d'encombrement de ce port est due à la non limitation de stationnement et le manque de contraintes financières en découlant. La seule façon de palier à ce problème, est de mettre en place une taxe de magasinage progressive qui sera fonction de la durée de stationnement. Néanmoins, une franchise de 15 jours sera défalquée de ces montants, de façon à permettre aux opérateurs, de s'affranchir des formalités administratives.

L'enjeu n'est pas de gagner de l'argent à tout prix. Il est de donner à ce port une dimension internationale, dans lequel, les opérateurs puissent travailler normalement, tel qu'ils pourraient le faire dans n'importe quel autre port de la région. Les terre-pleins du port ne doivent plus être un immense marché sur lesquels l'on vient s'approvisionner, quelques fois de façon gratuite.

Interface : A quelle date est prévue la passation ?

EG : Nous espérons que cette passation sera courte. Nous ne pouvons donner de date, car nous ne sommes pas encore en possession des éléments chiffrés devant nous servir à boucler cette passation.

Propos recueillis par
Irchade Said Omar

(Suite de la page 5)

Pour remédier à cette situation archaïque, le système bancaire se doit de se

moderniser et s'ouvrir à cette grande clientèle constituée par les agents et employés de l'Etat. Sur cette question, la SNPT a encore bien calculé. Il y a, dans cette question, des affaires à faire et de l'argent à fructifier.

Et la création du centre financier de la SNPT va constituer un début de solution à ce problème.

Le chèque postal va sûrement améliorer le système bancaire comorien.

Et les objectifs affichés par le gouvernement seront atteints et même dépassés.

La régularité de la paie des agents de l'Etat va constituer un catalyseur pour la relance de l'économie. La consommation sera soutenue avec des revenus régulières, les conditions des ménages vont s'améliorer.

Les impacts de cette opération sont nombreux. On va enfin maîtriser une grosse partie de l'argent épargné.

A travers cette politique, on crée également des meilleures conditions pour la maîtrise de la circulation de la monnaie et des billets de banque.

Le centre financier de la SNPT qui va rassembler dans un seul bâtiment la Caisse d'Epargne de la Poste et le Western Union va s'agrandir avec l'arrivée de plus de 2000 nouveaux clients de fonctionnaires et agents de l'Etat.

Le centre financier va remplir une mission fondamentale : celle qui consiste à familiariser le comorien au système bancaire, et de fait à instaurer la confiance entre le comorien et celui-ci.

Le centre financier de la SNPT pourra contribuer à développer l'épargne et à mobiliser les ressources financières nationales pour soutenir la politique de développement économique.

Pour réussir ce pari audacieux, les autorités gouvernementales et celles de la SNPT se doivent de mobiliser toutes les énergies de communication pour convaincre et faire adhérer la clientèle visée à cette politique.

Il s'agit ici de réaliser des mutations culturelles et de changement des habitants

Mbaé TOIMIMOU

Lisez INTERFACE

*Le Courrier de l'Union des Chambres de
Commerce, d'Industrie et d'Agriculture*

Infos en bref

Commission de l'Océan Indien

Les 30 et 31 octobre 2003, ont eu lieu à Moroni, les travaux de la session extraordinaire du conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI). A l'issue de ces travaux, trois points essentiels ont été retenus : l'adoption d'un plan régional de lutte contre le déversement des hydrocarbures en mer, le renforcement du secrétariat général et la préparation du prochain sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement prévu en 2004 à Moroni.

5^e conférence ministérielle de l'OMC

Du 10 au 14 septembre 2003, s'est déroulée à Cancun, au Mexique, la 5^e conférence ministérielle de l'OMC. 148 membres de l'organisation, 30 gouvernements ayant le statut d'observateur comme les Comores et des organisations internationales y ont pris part. Durant cette conférence, la nécessité d'une prise en compte des préoccupations des pays en développement en vue de leur participation effective et leur intégration au système commercial multilatéral a été affirmée. Pour favoriser cette intégration, il a été recommandé aux pays en développement de collaborer avec les pays riches pour renforcer leurs capacités d'échanges ; placer le secteur privé au centre des efforts de mise en place d'un processus de formulation d'une politique commerciale ; améliorer le partage des informations et la coordination entre donneurs bilatéraux et multilatéraux ; mettre en place un groupe de travail technique consacré à l'OMC. Il en ressort cependant que cette 5^e conférence s'est révélé être un échec en raison des divergences entre pays riches et pays pauvres.

International Star Award for Quality

Le 27 octobre dernier a eu lieu à l'hôtel intercontinental de Genève, la 28^{ème} édition de l'«International Star Award for Quality». Cette cérémonie organisée par l'association «Business Initiative Directions» distingue les entreprises innovatrices en matière de qualité. L'entreprise comorienne, Service Minute a été honorée à cet important rendez-vous économique. Son gérant est Said Ahmed Cheikh Soilihi, le président de la Chambre de Commerce de Ngazidja.

SMART International est l'une des entreprises de négoce leader en Inde. Nous commercialisons divers produits agricoles comme le poivre noir de Malaisie, la cardamome de Guatemala et de nombreuses autres épices. Nous voudrions étendre notre activité, pour cela nous recherchons des exportateurs comoriens de clous de girofle, de vanille, et d'huiles essentielles.

Contact: S.K. Mishra, Propriétaire de SMART International

e-mail: sarojmishrakpt@yahoo.co.in

STD: 06766

Tel: 250639

Adresse: Janardan pur Keonjhar
Orissa – 758002 India

M.E.H Industries (PVT) LTD est une société exportatrice de thé. Nous recherchons des importateurs comoriens. Nous serions heureux d'établir un partenariat d'affaires sur le long terme avec eux.

Contact : Mohamed Esufally, Directeur

MEH Industries (PVT) LTD

Adresse: Hemas Building, P.O. BOX 1945,
Colombo, Sri Lanka

Nous sommes une société basée en Egypte spécialisée dans la production et la commercialisation de lampes et de tubes électriques fluorescents certifiés ISO 9002. Nous pratiquons des prix très compétitifs pour des produits de très haute qualité. Notre objectif est d'étendre nos activités d'exportation vers les pays arabes et africains. Pour avoir plus d'information sur notre entreprise et notre gamme de produits, consultez notre site web : neesae.com.eg.

Contact : Ahmed Tawfic, Directeur du service Marketing

NEESAE – Alexandria – Egypte

Tel : 203-4209558/9 203-4206338 / Fax : 203-4201522

Hand Work Company est une société qui fabrique et exporte les articles suivants: Badges, emblèmes, insignes, bannières, drapeaux, ceintures, casquettes, vêtements de sports etc. Nous voudrions prendre contact avec des importateurs.

Contact : Muhammad Ramzan Sheikh, Propriétaire de Hand Work Company

E-mail: handwork@brain.net.pk

Fax: 092-432-267919 / 092-432-268835

Tel: 0432-581436

Adresse: Ahmed Pura Sialkot-51310 Pakistan

Media exhibition and conference

27-30 janvier 2004 – Doha, Qatar

Contact: Mr Izdine Abderemane
Président du comité d'organisation

6^e Foire Commerciale Afro-arabe

5 au 12 décembre 2003, Dar es Salam, Kenya

Forum économique euro-méditerranéen

28 novembre - 4 décembre 2003 à Athènes, Grèce

Contact : Mme Vicky Pantazopoulou

Vice-présidente de la Fondation de Coopération méditerranéenne

Ou Mme Dominique Joder

Chargée de relations internationales

Fondation de Coopération méditerranéenne

Foire internationale multisectorielle

8 au 11 décembre à Sana - Yemen

Contact: Mr. Raees Ahmed

Project Manager, Orange Expos Dubai

E - mail: tradfair@emirates.net.ae

Interface est une publication de l'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture des Comores.

Rédacteur en chef: Mbaé TOIMIMOU

Rédactrice en chef adjoint: Irchade SAID OMAR

Rédaction: Anghumline ATHOUMANI, Faouzi BARWANE, Moina Hadidja BOINA,
Rahma ISMAEL, Mohamed TAQUI ABDOU

Réalisation: Anghumline ATHOUMANI

Promotion et diffusion: Assiata Mohamed

Impression: SIMPAGE

Adresse: UCCIA BP 763 Moroni – Comores Tel : 00 269 73 09 58 Fax : 00 269 73 19 83

E-Mail : uccia@snpt.km / pride@snpt.km